

CMC

DÉCEMBRE 2019

MASTECTOMIE

LIVRET D'INFORMATION

PARTIE B

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	
2.	QU'EST-CE QU'UNE MASTECTOMIE ?	
3.	LES RISQUES ET COMPLICATIONS	
		PARTIE A
4.	PRÉSENTATION PARTIE B.....	3
5.	LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE.....	4
6.	PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE.....	7
7.	PRÉPARER VOTRE VALISE.....	9
8.	LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE.....	11
9.	LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE.....	12
10.	VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE.....	14
11.	PRÉSENTATION PARTIE C	
12.	LA CONVALESCENCE	
13.	DRAINS	
14.	LES SUIVIS POSTOPÉRATOIRES	
		PARTIE C

4

PRÉSENTATION PARTIE B

Cette partie contient de l'information sur le déroulement de l'intervention chirurgicale et sur comment vous y préparer. Elle contient aussi de nombreux conseils sur l'hygiène, la mobilité et le soulagement de la douleur. Ces recommandations vous aideront à vous rétablir plus rapidement et faciliteront votre convalescence.



5 LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE

5.1 LE QUESTIONNAIRE SANTÉ

Le questionnaire santé rempli lors de l'ouverture de votre dossier est valable pour une période de six mois. Après ce délai, pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de le compléter à nouveau.

EN TOUT TEMPS, AVANT VOTRE INTERVENTION, AVISEZ-NOUS SI

- vous notez un changement dans votre état de santé;
- votre situation de vie change — notre équipe travaillera avec vous pour vous aider à mobiliser les ressources nécessaires;
- vous présentez une infection bactérienne ou virale — demandez à votre médecin traitant de nous envoyer son rapport de consultation et de bien mentionner les détails relatifs à l'infection et aux traitements;
- il y a des changements dans votre médication actuelle — veuillez nous fournir une liste à jour.

5.2 LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

Un électrocardiogramme au repos avec interprétation sera requis si vous êtes âgé de 40 ans et plus. Vous devez nous fournir les résultats, et ce, au moins deux mois avant la date de votre intervention chirurgicale. Veuillez noter que celui-ci est valide pour une période de 4 mois.

À la suite de son analyse, des examens complémentaires pourraient vous être demandés. Le cas échéant, assurez-vous de nous en acheminer les résultats le plus rapidement possible pour éviter le report de la date de votre intervention chirurgicale.

5.3 LA MÉDICATION PRÉOPÉRATOIRE

En tout temps, avant votre intervention chirurgicale :

- poursuivez la prise de votre traitement d'hormonothérapie;
- poursuivez la prise de vos antidépresseurs et de vos neuroleptiques.

Veillez noter que la prise d'acétaminophène n'est pas déconseillée avant une chirurgie; vous pouvez donc en prendre au besoin.

MÉDICAMENTS À CESSER

Il est de votre responsabilité de vérifier si les médicaments que vous prenez contiennent ou non un des produits mentionnés ci-dessous. Dans le doute, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Dès que vous recevez l'appel confirmant la date de l'intervention chirurgicale, veuillez cesser la prise de rétinoïdes (Accutane®).

2 semaines avant l'intervention chirurgicale, cesser :

- les produits de santé naturels;
- les produits homéopathiques;
- les vitamines, suppléments et minéraux;
- les produits contenant de l'ail (allicine).

La consommation d'ail frais, cru ou cuit est déconseillée.

10 jours avant l'intervention chirurgicale, cesser :

- l'acide acétylsalicylique tel qu'Aspirine® et tout autre produit contenant de l'acide acétylsalicylique;
- les anti-inflammatoires (**à moins d'avis contraire de votre médecin traitant ou de votre chirurgien**) tels qu'Advil®, Ibuprofène®, Celebrex®, Indocid®, Motrin®, Naprosyn®, Orudis®, Vioxx®, Voltaren®, etc.;
- les médicaments pour le rhume et la grippe tels que Tylenol Sinus®, Advil Sinus®, Réactine®, sirop contre la toux, etc.

5.4 L'ALCOOL

Cessez toute consommation d'alcool deux semaines avant et trois semaines après l'intervention chirurgicale. Le mélange d'alcool et de médicaments peut provoquer des réactions indésirables imprévisibles.

5.5 LE TABAC

Vos chirurgiens vous recommanderont de cesser de fumer la cigarette et/ou la cigarette électronique contenant de la nicotine et les produits nicotiques au moins 6 semaines avant et 8 semaines après votre intervention chirurgicale. La nicotine et les substances toxiques contenues dans le tabac peuvent contracter de petits vaisseaux sanguins et donc :

- ralentir la cicatrisation de vos plaies et ainsi augmenter les risques d'infection;
- augmenter les risques de troubles respiratoires et de pneumonie après l'intervention;
- provoquer au lever des nausées, des vomissements et des accès de toux qui accroissent les risques de saignements après l'intervention chirurgicale.

Les substituts nicotiques (Nicorette® ou autres) sont également contre-indiqués pendant cette période puisqu'ils ont ces effets nocifs.

5.6 CANNABIS

Le cannabis peut être consommé à des fins médicales sous prescription. Dans certains contextes, son utilisation pourra être autorisée. Cependant, fumer du cannabis a des effets sur le système respiratoire et peut nuire à votre rétablissement postopératoire. Puisqu'aucune étude ne confirme un seuil sécuritaire de consommation de cannabis en périodes préopératoire et postopératoire, l'approche la plus sûre est de ne pas en consommer. Si vous consommez du cannabis pour soulager un problème de santé, veuillez en discuter avec votre chirurgien.

6 PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE

Nous avons dressé ci-dessous une liste de choses à prévoir et à vous procurer pour faciliter votre retour à la maison. Vous pourrez ainsi concentrer votre énergie sur votre convalescence et vos soins.

6.1 ARTICLES À ACHETER ET À LAISSER À LA MAISON

Les articles suivants seront importants pour assurer vos soins à domicile et peuvent facilement être achetés en pharmacie.

- 1 thermomètre pour vérifier votre température au besoin;
- 1 paquet de compresses non stériles de format 4 x 4;
- 1 tube de gelée de silicone ou de vitamine E en crème pour le massage des cicatrices;
- 1 bandage de soutien élastique.

6.2 AUTRES ÉLÉMENTS À PRÉVOIR

Vêtements amples et chaussures faciles à enfiler: À prévoir pour votre confort et pour faciliter votre retour à la maison.

Repas et collation: Cuisinez des plats, congelez-les et achetez de la nourriture non périssable pour ne pas avoir à cuisiner une fois de retour à la maison.

Entretien ménager de votre domicile: Vous serez limité dans vos mouvements ainsi que dans le poids que vous pourrez soulever. Vous aurez probablement besoin d'aide pour vos activités domestiques.

Transport et planification d'un accompagnateur pour votre retour à la maison: Vous devrez obligatoirement être accompagné au moment de quitter notre établissement.

Demander à un proche d'être disponible en cas de besoin: Cette personne pourra vous accompagner dans vos déplacements et, au besoin, vous apporter son soutien en ce qui a trait à vos soins personnels et vos activités quotidiennes.

Retour au travail et avis à votre employeur: La période de convalescence est de 4 à 6 semaines et peut varier selon la nature de votre emploi. Il est important d'en aviser votre employeur. Si vous désirez une lettre justifiant une période d'arrêt de travail, faites-en la demande après votre intervention chirurgicale en vous rendant au bureau de consultation de GRS Montréal, situé au rez-de-chaussée du Complexe chirurgical CMC.

7

PRÉPARER VOTRE VALISE

7.1 UNE PETITE VALISE À ROULETTES

- De type bagage de cabine d'avion (ou « carry-on ») d'une dimension d'environ 23 cm x 40 cm x 55 cm (9 po x 15,5 po x 21,5 po) et d'un poids maximal de 10 kg idéalement (22 lbs).
- Après l'intervention chirurgicale, vous ne pourrez pas soulever d'objets de plus de 4,5 kg (10 lbs).

7.2 ARTICLES PERSONNELS À APPORTER

- À des fins d'identification :
 - carte d'assurance maladie de la RAMQ (si vous résidez au Québec),
ou carte d'assurance maladie de votre province,
ou passeport (si vous ne résidez pas au Canada);
- pompe d'inhalation et chambre d'inhalation, s'il y a lieu;
- lunettes et/ou lentilles cornéennes, étui et solution pour lentilles, s'il y a lieu;
- prothèses dentaires et contenant, s'il y a lieu;
- prothèses auditives et étui, s'il y a lieu.

7.3 DOCUMENTS À APPORTER

- Les trois parties du présent livret d'information (Parties A, B et C).
- Liste à jour de vos médicaments. Demandez-la à votre pharmacien.
- Pour les non-résidents canadiens : le contrat « Hors Canada » ainsi que le formulaire « Droit applicable et attribution de juridiction ». Si vous êtes un patient non-résident du Canada et que vous n'avez pas reçu ce document, veuillez communiquer avec nous au 1 514 288-2097.

Le Centre Métropolitain de Chirurgie ne se tient pas responsable de la perte, du bris ou du vol des effets personnels. N'apportez pas de grosses sommes d'argent et laissez à la maison vos bijoux et objets de valeur.

8 LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

8.1 LA DOUCHE LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Vous devrez obligatoirement prendre une douche. Dans le but de diminuer les risques d'infection et de réduire le nombre de bactéries sur la peau en périodes opératoire et postopératoire, vous devrez utiliser une éponge ou un savon à base de chlorhexidine pour laver délicatement la région à opérer. Ce produit est disponible en pharmacie.

Assurez-vous de suivre attentivement les instructions fournies avec le produit et éviter tout contact avec les yeux et les oreilles.

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

8.2 ÊTRE À JEUN

Vous devrez être à jeun à partir de minuit la veille de l'intervention chirurgicale, c'est-à-dire ne consommer ni aliment solide ni liquide, y compris de l'eau. Évitez de mâcher de la gomme ou de sucer un bonbon. Vous pouvez toutefois vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

Si vous faites de la fièvre la veille de votre intervention chirurgicale ou si vous avez une grippe, de la diarrhée ou des vomissements, avisez rapidement le personnel infirmier du CMC en composant le 514 332-7091, poste 211. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

9 LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

9.1 LE RASAGE PRÉOPÉRATOIRE

La zone à dépiler doit inclure le torse et les aisselles et doit s'étendre jusqu'au nombril. La dépilation doit se faire le jour de l'intervention chirurgicale et un maximum de 12 heures avant l'intervention. Éliminez les poils à l'aide d'une crème dépilatoire. Il est possible de vous la procurer en pharmacie (Veet, Vichy, Klorane, etc.). Suivez les instructions indiquées sur le produit et référez-vous à votre pharmacien pour plus d'informations. Si votre peau réagit au produit, faites l'épilation au rasoir électrique (choisissez un rasoir de type tondeuse pour vous assurer de raser les poils plutôt que de les déraciner).

La cire ainsi que les rasoirs manuels sont à proscrire.

L'infirmière vérifiera votre dépilation avant votre intervention.

9.2 LA DOUCHE LE JOUR DE LA CHIRURGIE

Vous devrez prendre une autre douche le matin de l'intervention chirurgicale pour laver la région à opérer avec le savon à base de chlorhexidine. Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

9.3 LA MÉDICATION PERSONNELLE

Les pompes d'inhalation devront être prises le matin de l'intervention chirurgicale même si vous ne les utilisez normalement qu'au besoin.

Votre médication régulière, incluant les médicaments pour le diabète, le cœur et la tension artérielle, vous sera administrée selon les indications de l'anesthésiologiste **après que celui-ci ait évalué si vous devez la prendre ou non.**

Si vous êtes autorisé à prendre votre médication habituelle le matin de votre intervention, vous pourrez la prendre avec une gorgée d'eau seulement.

Ne prenez donc aucun médicament avant d'avoir rencontré l'anesthésiologiste.
En cas de doute, vous pouvez vérifier auprès du personnel infirmier du CMC au 514 332-7091, poste 211.

10

VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE

10.1 L'ADMISSION

Un membre de l'équipe de GrS Montréal vous informera une semaine avant votre intervention chirurgicale de l'heure à laquelle vous serez attendu au Centre Métropolitain de Chirurgie. Veuillez noter que l'heure de votre admission ne correspond pas à l'heure de votre intervention chirurgicale, cette dernière ne pouvant vous être confirmée avec exactitude. Vous serez accueilli par un membre du personnel infirmier qui complètera votre dossier avec vous et répondra à toutes vos questions.

10.2 LA CONSULTATION

Le matin de votre intervention chirurgicale, votre anesthésiologiste et votre chirurgien vous rencontreront afin de discuter de l'anesthésie et de l'intervention chirurgicale, ainsi qu'afin de répondre à toutes vos questions.

10.3 LA PRÉMÉDICATION

Environ deux heures avant votre intervention chirurgicale, le personnel infirmier vous administrera une prémédication sous forme de comprimés servant à diminuer la douleur postopératoire ainsi que les risques de nausées et de vomissements.

10.4 LA SALLE DE RÉVEIL ET L'UNITÉ DE CHIRURGIE D'UN JOUR

Immédiatement après l'intervention chirurgicale, vous serez transféré en salle de réveil. Il serait normal à ce moment de ressentir des nausées et d'avoir des vomissements. Ces symptômes font partie des effets secondaires possibles de l'anesthésie. Le temps passé en salle de réveil est d'environ 30 minutes et vous permettra de récupérer sous la surveillance continue du personnel infirmier.

Vous serez ensuite transféré dans notre unité de chirurgie d'un jour pendant environ 2 heures et votre accompagnateur sera autorisé à venir vous rendre visite. Dans le but de respecter le repos des autres patients, **une seule personne à la fois sera autorisée à venir vous visiter.**

10.5 LE RETOUR À LA MAISON

Vous serez autorisé à quitter le CMC le jour même de votre intervention chirurgicale, une fois que votre douleur sera bien contrôlée et que vous serez en mesure d'uriner une première fois. Vous retournerez à la maison ou à notre hôtel partenaire si vous habitez à plus de deux heures de route de notre établissement. Vous recevrez à ce moment votre ordonnance de départ ainsi que les informations relatives à vos soins postopératoires à domicile.

Vous devrez obligatoirement être accompagné au moment de quitter notre établissement ; sinon, vous encourez le risque que votre chirurgie soit annulée. Le jour de votre intervention chirurgicale, vous aurez à signer un formulaire garantissant que vous serez accompagné à votre départ.

QMC



**COMPLEXE
CHIRURGICAL**

GRS MONTRÉAL

999, rue De Salaberry
Montréal (Québec) H3L 1L2

T 514 288-2097
F 514 288-3547

grsmontreal.com